

Politique en matière de francophonie

Plan d'action 2018-2021



Améliorer les services en français pour soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta

Créé par le : Secrétariat francophone, ministère de la Culture et du Tourisme, gouvernement de l'Alberta
Décembre 2018

Politique en matière de francophonie | Plan d'action 2018-2021

ISBN 978-1-4601-4250-9

© 2018 Gouvernement de l'Alberta

Pour obtenir des renseignements sur le présent document, communiquez avec le :

Secrétariat francophone
Ministère de la Culture et du Tourisme de l'Alberta
10405, avenue Jasper, bureau 905
Edmonton (Alberta) T5J 4R7
Courriel : francosec@gov.ab.ca

Le présent document est mis à la disposition du public grâce à la Open Government Licence – Alberta
(<http://open.alberta.ca/licence>).

Also available in English

Table des matières

Message du ministre	4
Améliorer les services et les mesures de soutien en français	5
La francophonie en Alberta	5
Politique en matière de francophonie	6
Plan d'action	6
Rôles et responsabilités du Secrétariat francophone	7
Rôles et responsabilités des ministères	7
Rôles et responsabilités du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie	8
Ressources	8
Plan d'action 2018-2021	9
Mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie	9
Renforcer la capacité du gouvernement à améliorer et à créer des services et des mesures de soutien en français	9
Créer, améliorer et assurer des services et des mesures de soutien en français	10
Fournir des renseignements et des ressources en français	11
Initiatives prioritaires des ministères	12
Affaires municipales	12
Agriculture et Forêts	13
Commission de la fonction publique	13
Communications et Consultations publiques	14
Condition féminine	14
Conseil du Trésor et Finances	15
Culture et Tourisme	15
Développement économique et Commerce	17
Éducation	17
Énergie	19
Enseignement postsecondaire	19
Environnement et Parcs	20
Infrastructure	21
Justice et Solliciteur général	21
Personnes âgées et Logement	23
Relations avec les Autochtones	23
Santé	24
Service Alberta	25
Services à l'enfance	25
Services sociaux et communautaires	26
Transports	27
Travail	28

Message du ministre

La toute première Politique en matière de francophonie de l'Alberta a été adoptée en juin 2017 pour reconnaître une partie importante de la population de la province et soutenir le développement et la vitalité de la francophonie.

L'Alberta se caractérise par sa diversité, et nous honorons cette diversité en tant que valeur fondamentale de notre identité. Notre histoire a commencé avec les peuples des Premières Nations, arrivés des milliers d'années avant les autres peuples. Aujourd'hui, notre province s'enorgueillit d'un riche patrimoine de langues et de cultures. Cette diversité recèle sans doute l'un des secrets les mieux gardés de l'Alberta : la présence continue d'une importante population d'expression française diversifiée et en croissance, dont les origines remontent à plus de 200 ans. Et cette caractéristique de notre tissu social et culturel profite à toute la population albertaine. En tant que Canadiens, nous valorisons le multiculturalisme et avons adopté le français et l'anglais comme langues officielles.

En adoptant la Politique en matière de francophonie, le gouvernement de l'Alberta a clairement exprimé son désir d'établir une relation fructueuse, respectueuse et axée sur la collaboration avec la francophonie de la province.

Le présent plan d'action marque l'aboutissement de nombreux mois d'échanges entre, d'une part, les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement et, d'autre part, les parties prenantes de la francophonie. Il témoigne de l'engagement du gouvernement de répondre aux besoins de la francophonie de la province et d'améliorer la vie des Albertains et des Albertaines d'expression française grâce à la mise en place de services et de mesures de soutien de qualité, offerts en français.

En qualité de ministre de la Culture et du Tourisme responsable du Secrétariat francophone, je suis fier de cette étape historique franchie par notre gouvernement. Nous récoltons déjà les fruits de nos efforts, en gardant à l'esprit que la mise en œuvre est continue et progressive en fonction des ressources disponibles. J'ai hâte de renforcer la relation que nous entretenons avec la francophonie de la province et d'assurer des mesures de soutien et des services améliorés, ciblés et durables, à la population albertaine d'expression française.

Le ministre de la Culture et du Tourisme responsable du Secrétariat francophone,

Ricardo Miranda

Améliorer les services et les mesures de soutien en français

Contexte

La francophonie en Alberta

Le français a été la première langue européenne parlée sur le territoire qui allait devenir l'Alberta et la langue européenne la plus parlée jusqu'aux environs de 1870. De nombreux Métis parlaient aussi la langue de leurs ancêtres francophones.

En plus d'être l'une des deux langues officielles du Canada, le français est aujourd'hui la langue la plus parlée en Alberta après l'anglais. D'après Statistique Canada (2016), plus de 268 615 Albertaines et Albertains parlent français, et 86 705 d'entre eux ont indiqué le français comme première langue officielle. La francophonie de l'Alberta est la troisième en importance à l'extérieur du Québec après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Depuis 1996, la population francophone de l'Alberta a augmenté de 40 % et les inscriptions dans les écoles francophones ont augmenté de plus de 260 %.

L'Alberta accueille également un plus grand nombre d'immigrants francophones que la moyenne nationale. Dans un rapport publié en janvier 2017, Statistique Canada prévoyait que la plus grande augmentation de populations francophones au pays se produirait en Alberta et dans les territoires. D'ici à 2036, le rapport prévoit en effet une hausse de 25 % à plus de 50 % en Alberta. Dans la plupart des autres provinces et territoires, la population d'expression française devrait diminuer ou n'augmenter que légèrement.

La francophonie de l'Alberta est la troisième en importance à l'extérieur du Québec après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Bien que la population canadienne s'exprime en une multitude de langues, ses deux langues officielles, le français et l'anglais, continuent de rassembler les gens et de favoriser leur intégration, tout particulièrement en tant que langues de travail, de même qu'au sein du système éducatif et des services gouvernementaux offerts au public.

Politique en matière de francophonie

Le 14 juin 2017, le gouvernement de l'Alberta a publié sa première [Politique en matière de francophonie](#) complète, en reconnaissance de l'importance et de la diversité de la population d'expression française, qu'il appelle « la francophonie »¹. La politique énonce ce qui suit :

« Le gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population d'expression française à la province, une population importante et plurielle. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles. »

La politique concerne autant le gouvernement que la francophonie. Elle fournit au gouvernement des principes directeurs clairs pour renouveler sa relation avec la francophonie. Elle crée également un cadre cohérent pour créer ou améliorer des ressources, services et renseignements pertinents offerts par le gouvernement en français, et pour en assurer l'accès.

La mise en œuvre de la politique est continue et progressive, et elle se réalise en fonction des ressources disponibles; elle met l'accent sur l'importance de forger des relations significatives et productives avec la francophonie, et elle vise à assurer la vitalité et l'évolution continues de cette population importante.

Plan d'action

Parmi les engagements prévus par la politique, les ministères « *développeront et publieront un plan pluriannuel qui identifiera les parties prenantes avec qui ils visent d'interagir, et les buts, objectifs et mesures visant à améliorer les services en français* ». Dans l'esprit de la politique, ce plan d'action constitue pour le gouvernement un engagement ferme de trouver des moyens novateurs pour améliorer les services en français en fonction des ressources disponibles. Ceci pourrait comprendre une collaboration avec les communautés pour créer et fournir des services en français, et pour améliorer les services existants.

Ce premier plan d'action triennal complet met principalement l'accent sur l'établissement de relations significatives avec les parties prenantes francophones. Cette initiative collective aidera les

Ce premier plan d'action triennal complet met principalement l'accent sur l'établissement de relations significatives avec les parties prenantes francophones.

¹ Le gouvernement de l'Alberta emploie le terme « **francophonie** » à titre de terme inclusif permettant de décrire les personnes et les communautés d'expression française ainsi que les organismes qui soutiennent sa vitalité. Le terme « francophone » est employé pour désigner les personnes qui peuvent parler le français en tant que première langue officielle apprise et encore comprise ou à titre de langue apprise.

ministères, les organismes, les conseils et les commissions à contribuer à la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie. Le présent plan se fonde sur la politique, qui en est le document de référence clé.

Ce sont les ministères qui décident des initiatives qui figurent dans le plan, en fonction de leurs discussions avec le Secrétariat francophone et après avoir consulté les intervenants de la francophonie. À partir de maintenant, ils tireront également profit de l'avis du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie.

Rôles et responsabilités du Secrétariat francophone

Le ministre responsable du Secrétariat francophone a reçu pour mandat d'orienter et de superviser la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie dans l'ensemble du gouvernement.

Depuis sa création en 1999, le Secrétariat francophone a activement joué son rôle de liaison avec la francophonie de l'Alberta. Le Secrétariat aide les ministères à mettre en œuvre la politique de façon progressive et continue, en collaboration avec la francophonie.

Le Secrétariat francophone est chargé de coordonner la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie, et d'en rendre compte. En s'appuyant sur deux décennies de liaison et de consultations, le Secrétariat francophone a conceptualisé le plan d'action en prenant les mesures suivantes :

- aider les ministères à dresser une liste des services existants en français;
- fournir les données de recherche et l'information nécessaires qui aideraient les ministères à communiquer et à collaborer avec les intervenants francophones;
- fournir aux ministères une rétroaction et des conseils stratégiques concernant les initiatives proposées;
- assurer l'accès à des services de traduction ou à des fonds fédéraux pour aider les ministères à atteindre leurs objectifs.

Rôles et responsabilités des ministères

Les ministères sont responsables de prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre la politique. Chaque ministère a désigné un haut fonctionnaire comme représentant ou porte-parole au sein du comité des sous-ministres adjoints sur la Politique en matière de francophonie.

Les ministères ont, entre autres, les responsabilités suivantes :

- entretenir des rapports avec le Secrétariat francophone pour appuyer la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie et contribuer à l'élaboration du plan d'action;

- miser sur un engagement et un dialogue constructifs avec les parties prenantes pour bien saisir les enjeux, tout comme les occasions qui se présentent ou qui pourraient se présenter pour répondre aux besoins de la communauté;
- travailler avec les organismes, les conseils et les commissions du gouvernement pour mettre en œuvre la Politique en matière de francophonie;
- identifier des initiatives précises qui favoriseront la vitalité de la francophonie d'une façon ciblée et durable en fonction des ressources disponibles.

Rôles et responsabilités du Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie

En janvier 2018, le gouvernement de l'Alberta a établi le Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie (CCAF). Ce conseil veille à ce que les Albertains et les Albertaines d'expression française puissent partager leur opinion sur la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie. Il conseille aussi le ministre responsable du Secrétariat francophone sur les objectifs suivants :

- établir les priorités qui renforceront la vitalité de la communauté grâce à la création et à l'amélioration de services en français en fonction des ressources disponibles;
- améliorer la création et la prestation de services gouvernementaux en français en fonction des ressources existantes;
- optimiser l'utilisation des fonds provinciaux et des fonds fédéraux administrés par le ministère de la Culture et du Tourisme pour la prestation de services en français;
- évaluer l'efficacité des moyens pris pour atteindre les résultats prévus dans la Politique en matière de francophonie.

Ressources

Le gouvernement de l'Alberta offre de nombreux services, mesures de soutien et renseignements en français. En fonction des ressources disponibles, qu'elles soient tirées du budget de la province ou des ententes fédérales-provinciales, le gouvernement cherchera à optimiser ces ressources pour atteindre les objectifs de la Politique en matière de francophonie.

Plan d'action 2018-2021

Mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie

Les initiatives pangouvernementales de la présente section reflètent les principes directeurs, les buts et les approches décrits dans la Politique en matière de francophonie. Elles sont regroupées sous trois objectifs :

- Renforcer la capacité du gouvernement à améliorer et à créer des services et des mesures de soutien en français;
- Créer, améliorer et assurer des services et des mesures de soutien ciblés et durables en français;
- Fournir des renseignements et des ressources en français.

Le plan évoluera au fil du temps alors que les ministères continueront de collaborer avec les membres de la francophonie albertaine. Cette communauté diversifiée et active se compose d'un vaste réseau d'organismes et d'institutions qui œuvrent dans de nombreux secteurs et partout dans la province, et qui contribuent à l'essor et à la vitalité de la francophonie. Au sein de ce réseau, le gouvernement de l'Alberta reconnaît officiellement comme intervenants clés l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et les autorités scolaires régionales francophones.

Renforcer la capacité du gouvernement à améliorer et à créer des services et des mesures de soutien en français

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Négocier et mettre en œuvre la nouvelle Entente Canada-Alberta sur les services en français pour améliorer et renforcer les services gouvernementaux en français.	◆	◆	◆
Créer et offrir des séances de sensibilisation sur la Politique en matière de francophonie et la francophonie albertaine à l'intention du personnel de la fonction publique de l'Alberta, ce qui aidera les fonctionnaires à mieux tenir compte des perspectives de la francophonie lors de la création, de la mise en œuvre et de l'évaluation de services, de programmes et de politiques.	◆	◆	◆

Mesures (suite)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Établir des lignes directrices et créer des outils pour aider les ministères à tenir compte des connaissances et des capacités des soumissionnaires à fournir des services ou des programmes en français lorsque ces services et programmes font l'objet d'appels d'offres.		◆	
Tous les ans, mener et mettre à jour une analyse de contexte liée aux objectifs et aux priorités de la francophonie de l'Alberta dans l'ensemble de ses secteurs d'activités et partout dans la province.		◆	◆

Créer, améliorer et assurer des services et des mesures de soutien en français

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Créer et mettre en œuvre une offre active de services en français propre à l'Alberta, en veillant à ce que la population albertaine connaisse bien les ressources et les services offerts en français par le gouvernement.	◆	◆	◆
Établir et assurer un soutien continu au Conseil consultatif de l'Alberta en matière de francophonie, qui a pour mandat de fournir des conseils sur la mise en œuvre et l'évaluation de la Politique en matière de francophonie au ministre chargé du Secrétariat francophone.	◆	◆	◆
Sensibiliser la population aux symboles de la francophonie, tels que le drapeau franco-albertain (symbole de distinction sous la <i>Emblems of Alberta Act</i>), et aux reconnaissances spéciales comme le mois de mars, désigné « Mois de la francophonie albertaine ».	◆	◆	◆

Fournir des renseignements et des ressources en français

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Créer et publier un plan d'action pluriannuel de mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie en français et en anglais, et en faire une mise à jour chaque année.	◆	◆	◆
Créer et publier un rapport annuel en français et en anglais concernant la mise en œuvre de la Politique en matière de francophonie.		◆	◆
Établir une approche coordonnée afin que la réponse à la correspondance ministérielle reçue en français, ou en anglais et en français, se fasse dans cette même ou ces mêmes langue(s).	◆		
Identifier, traduire en français et promouvoir les documents imprimés ou numériques qui sont destinés aux enfants d'âge scolaire et aux jeunes ainsi qu'à leurs parents/tuteurs et qui répondent aux critères de la Politique en matière de francophonie.	◆	◆	◆

Initiatives prioritaires des ministères

Affaires municipales

Intervenants clés de la francophonie

- Association des municipalités bilingues de l'Alberta (ABMA)
- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Promouvoir les documents d'information sur les administrations locales offerts en français auprès de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA).		◆	◆
Entreprendre un dialogue avec les intervenants au sujet des documents sur la sécurité incendie produits en français et distribués chaque année dans les écoles.		◆	◆
Travailler avec les intervenants des bibliothèques publiques afin de promouvoir leurs ressources en français et d'augmenter possiblement leurs nombres.		◆	
Rencontrer la communauté francophone pour discuter du système de l'Alberta pour la communication de renseignements sur les alertes en cas d'urgence.		◆	

Agriculture et Forêts

Intervenant clé de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Publier et promouvoir des ressources éducatives d'appui en français produites par des organismes du milieu agricole et affichées sur le site Web d'Agriculture Education.			◆
Collaborer avec le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) pour déterminer les services fournis par la Food & Value Added Processing qui pourraient contribuer à mieux servir la communauté d'affaires francophone.		◆	

Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique aide les ministères à se rapprocher des objectifs de la Politique en matière de francophonie en ce qui a trait à leurs ressources humaines.

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Sonder la fonction publique de l'Alberta pour déterminer le nombre d'employés qui peuvent s'exprimer en français.	◆		◆
Aider les ministères à promouvoir auprès de la population albertaine d'expression française les occasions de siéger au sein d'organismes, de conseils et de commissions.	◆	◆	◆

Communications et Consultations publiques

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Améliorer la portée et l'étendue du contenu offert en français sur le site Web Alberta.ca.	◆	◆	◆
Établir des lignes directrices et assurer une approche coordonnée pour publier les communiqués de presse du gouvernement de l'Alberta en français et en anglais lorsque le contenu se rapporte à des services ou à d'autres mesures de soutien en français.	◆	◆	◆

Condition féminine

Intervenants clés de la francophonie

- Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS)
- Coalition des femmes de l'Alberta

Initiative prioritaire pour 2018-2021

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Améliorer l'accessibilité des Albertaines et des Albertains d'expression française et d'autres populations sous-représentées au programme de subvention communautaire du ministère de la Condition féminine.		◆	

Conseil du Trésor et Finances

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiative prioritaire pour 2018-2021

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021
La division Economics and Fiscal Policy (politique économique et fiscale) et l'Office of Statistics and Information (bureau des statistiques et de l'information) fourniront des rapports et des analyses aux ministères concernant la francophonie de l'Alberta.	◆	◆	◆

Culture et Tourisme

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
- Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)
- Société historique francophone de l'Alberta (SHFA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Améliorer les services offerts en français au Musée royal Tyrrell de paléontologie.		◆	◆
Continuer d'offrir du contenu en français et encourager sa production dans les médias, les expositions et les panneaux graphiques dans l'ensemble du Musée royal de l'Alberta.	◆	◆	◆

Mesures (suite)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Rendre accessibles au public les documents d'archives de l'Alberta et de la Saskatchewan sur les Oblats de Marie-Immaculée.			◆
Enrichir les programmes scolaires offerts en français à la chapelle du Père Lacombe.	◆	◆	◆
Augmenter la valeur de la collection de la Alberta Foundation for the Arts (AFA) en encourageant les artistes francophones à s'identifier dans leurs demandes de subventions auprès de l'organisme.	◆	◆	◆
Identifier et traduire en français les ressources pertinentes de la Community Engagement Branch (direction du renforcement des capacités communautaires), et promouvoir les programmes et les services offerts en français.		◆	◆
Faciliter l'intégration de la Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA) dans les réseaux et les programmes de sports et d'activité physique.	◆	◆	◆
Sensibiliser tous les conseils du ministère de la Culture et du Tourisme à la francophonie.	◆	◆	◆
Soutenir la communauté sportive francophone en renforçant la capacité du Programme national de certification des entraîneurs de façon que son personnel puisse former des entraîneurs d'expression française au chapitre de l'initiation à la compétition.			◆

Développement économique et Commerce

Intervenant clé de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Concevoir un processus pour améliorer les services offerts aux petites et moyennes entreprises francophones.		◆	
Établir une communauté de pratique au sein du personnel d'expression française afin de renforcer le soutien fourni par le ministère du Développement économique et du Commerce à la francophonie.		◆	

Éducation

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta valorise et soutient l'éducation en français langue maternelle et en français langue seconde. Un élève sur trois en Alberta apprend le français dans une école francophone, une école d'immersion française ou une école enseignant le français langue seconde. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta encourage les occasions pour tous les élèves de l'Alberta d'apprendre le français, et il propose des mesures de soutien, un programme d'études et des évaluations provinciales en français et en anglais.

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta respecte aussi l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et fournit aux enfants d'ayants droit francophones une éducation de qualité en français. De surcroit, le ministère reconnaît l'importance de l'éducation de la petite enfance et offre des programmes de francisation aux autorités régionales francophones. La francisation aide les enfants et les élèves admissibles à acquérir les compétences linguistiques en français qui leur permettront de s'intégrer pleinement sur les plans social, scolaire et culturel dans la communauté francophone et dans la société canadienne en général.

Intervenants clés de la francophonie

- Alberta French Language Education Consortium (AFLEC)
- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta
- Canadian Parents for French
- Centre francophone de l'éducation à distance (CFÉD)
- Conseil scolaire Centre-Nord

- Conseil scolaire Centre-Est
- Conseil scolaire FrancoSud
- Conseil scolaire Nord-Ouest
- Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Les initiatives prioritaires ci-après reflètent les améliorations et les mesures de soutien mises de l'avant pour mettre en œuvre la Politique en matière de francophonie 2018-2021. Elles ne comprennent pas les nombreux programmes et mesures de soutien en cours au ministère de l'Éducation de l'Alberta. Par exemple, au cours de l'année scolaire 2017-2018 seulement, le ministère de l'Éducation de l'Alberta a investi environ 110,4 millions de dollars dans les autorités régionales francophones. Ces initiatives sont décrites sur education.alberta.ca et dans l'Entente Canada-Alberta sur l'enseignement de la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Renforcer les ressources humaines pour qu'elles puissent soutenir les parties prenantes de la francophonie, notamment en embauchant deux membres du personnel permanents au sein de l'équipe des Services externes francophones et en examinant des façons de renforcer la capacité bilingue au sein des ressources humaines.	◆		
Renforcer les rapports avec les intervenants et les autorités du système éducatif en français.	◆	◆	◆
Optimiser les investissements dans l'éducation en français au moyen du « <i>Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir</i> » du gouvernement fédéral.	◆	◆	◆
Travailler avec le Secrétariat francophone et les ministères pour élaborer des lignes directrices et des processus destinés à appuyer la publication de documents imprimés ou numériques en français et en anglais pour les enfants et les jeunes d'âge scolaire, ainsi que leurs parents/tuteurs, conformément à la Politique en matière de francophonie.	◆	◆	◆

Énergie

Intervenant clé de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiative prioritaire pour 2018-2021

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Identifier des documents d'information pertinents et importants produits par Alberta Energy pour les faire traduire, et promouvoir leurs versions françaises.		◆	

Enseignement postsecondaire

Le ministère de l'Enseignement postsecondaire de l'Alberta est responsable du système d'apprentissage des adultes de l'Alberta. Le ministère finance les établissements postsecondaires et d'autres fournisseurs de services d'apprentissage des adultes, il approuve les programmes d'études et travaille avec les intervenants pour assurer l'accès à des services d'apprentissage abordables et de qualité. Il inscrit et certifie aussi les apprentis et offre une aide financière aux apprenants qui désirent poursuivre leurs études, qu'il s'agisse de cours aux adultes, de formations d'apprenti, de certificats, de diplômes ou de grades. En établissant des partenariats stratégiques et en tirant parti des investissements, le ministère prépare les Albertaines et les Albertains à assurer leur réussite à long terme en misant sur l'éducation afin qu'ils puissent contribuer à des collectivités dynamiques et saines, ainsi qu'à une économie diversifiée.

Le ministère de l'Enseignement postsecondaire de l'Alberta investit environ 9,75 millions de dollars par année dans l'éducation postsecondaire en français. Le ministère finance aussi la prestation de programmes en français par l'entremise du Community Adult Learning Program (programme communautaire d'apprentissage des adultes). La nouvelle Politique en matière de francophonie aidera le ministère à envisager de nouvelles avenues tout en poursuivant ses investissements.

Intervenants clés de la francophonie

- Établissements postsecondaires, y compris l'Université de l'Alberta, l'Université de Calgary et plusieurs autres établissements offrant des programmes en français

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Enrichir l'enseignement collégial en français par l'ajout de trois nouveaux programmes offerts à l'Université de l'Alberta (Centre collégial de l'Alberta).	◆	◆	
Entreprendre une analyse détaillée des données et des tendances de la francophonie en ce qui a trait aux programmes, aux inscriptions, au nombre de diplômés et à la démographie au sein du mandat du ministère de l'Enseignement postsecondaire.		◆	

Environnement et Parcs

Intervenant clé de la francophonie

- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Inventorier les ressources éducatives d'appui produites en français par le ministère de l'Environnement et des Parcs et poursuivre la traduction d'autres ressources du même type.		◆	
Inclure les parties prenantes francophones dans les initiatives de développement économique liées aux changements climatiques.		◆	

Infrastructure

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Installer des panneaux d'information bilingues sur les sites de construction d'écoles francophones.		◆	◆
Traduire les renseignements qui concernent les projets de construction d'écoles francophones sur le site Web du gouvernement de l'Alberta.		◆	◆

Justice et Solliciteur général

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Traduire en français et promouvoir la version la plus récente du guide <i>Parenting After Separation (Guide sur le rôle parental après la séparation)</i> .	◆		
Traduire en français et promouvoir le guide <i>Parenting After Separation for Families in High Conflict (Guide sur le rôle parental après la séparation pour les familles en situation de conflit grave)</i> .		◆	
Traduire en français et promouvoir deux brochures pour les plaideurs non représentés (criminel adulte, et famille) dans un tribunal provincial.		◆	

Mesures (suite)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Traduire en français et promouvoir les documents (c.-à-d. brochures, livrets) des Resolution and Court Administration Services (services de résolution et d'administration des tribunaux).		◆	◆
Traduire en français et promouvoir les documents à l'intention de jurys (y compris une brochure d'information), et envisager de mettre à jour et de faire traduire en français une vidéo existante sur les jurys.	◆	◆	◆
S'assurer que les principaux documents d'information liés aux services aux victimes sont offerts en français et veiller à leur promotion.		◆	◆
Identifier des documents d'information sur les services spécialisés à l'intention des victimes (p. ex. brochure sur le protocole pour les victimes de crime), prioriser leur traduction et promouvoir leurs versions françaises.		◆	◆
Veiller à ce que le service CanTalk 1-800 soit offert et utilisé par le personnel et les bénévoles de la Victims Service Unit (unité des services aux victimes), la collectivité et le personnel des Victims Services Financial Benefits (prestations financières des services aux victimes) qui travaillent directement avec les victimes francophones qui ont des barrières linguistiques.	◆		
Étudier la possibilité d'utiliser le téléphone, les supports audiovisuels et la traduction écrite en cour, dans le cadre de services de résolution et des travaux d'autres secteurs du ministère.	◆	◆	◆

Personnes âgées et Logement

Intervenants clés de la francophonie

- Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)
- Fédération des aînés franco-albertains (FAFA)

Initiative prioritaire pour 2018-2021

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Identifier des ressources pertinentes, telles que des publications, des brochures et des feuillets d'information, les faire traduire, et promouvoir leurs versions françaises auprès des Albertains et Albertaines d'expression française.	◆	◆	◆

Relations avec les Autochtones

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Travailler de façon proactive avec les intervenants communautaires pour déterminer les occasions de collaboration sur des questions liées aux Autochtones.	◆	◆	◆
Identifier des ressources éducatives d'appui produites par le ministère des Relations avec les Autochtones pour les faire traduire, et promouvoir leurs versions françaises.		◆	

Santé

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Centre de santé communautaire Saint-Thomas
- Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta
- Fédération des aînés franco-albertains (FAFA)
- Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)
- Réseau Santé Albertain (RSA)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Promouvoir les services d'interprétation médicale téléphoniques accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en français.	◆	◆	◆
Traduire et promouvoir les pages Web du site Alberta.ca liées au contrôle et à la prévention des maladies (p. ex. la maladie de Lyme et les tiques, le virus du Nil occidental, le virus Zika).	◆	◆	◆
Traduire et promouvoir les pages Web du site Alberta.ca liées aux ressources du programme de vaccination scolaire.	◆	◆	◆
Collaborer avec les intervenants pour déterminer les besoins en traduction des documents imprimés ou en ligne (y compris les brochures, les affiches et les guides) liés au programme des personnes recevant des soins.	◆	◆	◆
Traduire et distribuer des ressources et des renseignements sur l'alimentation en français.	◆	◆	◆

Service Alberta

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Identifier des ressources pertinentes, telles que celles produites par l'organisme Utility Consumer Advocate (intervenant auprès des consommateurs de services publics) et par la division de la protection des consommateurs, les faire traduire et promouvoir leurs versions françaises auprès des Albertains et Albertaines d'expression française.		◆	
Offrir aux Albertaines et aux Albertains la possibilité d'être servis en français par l'organisme Utilities Consumer Advocate (intervenant auprès des consommateurs de services publics).			◆

Services à l'enfance

Intervenants clés de la francophonie

- Centre d'appui familial du Sud de l'Alberta
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
- Institut Guy-Lacombe de la famille (IGLF)

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Traduire en français, dans un langage simple, l'information portant sur le réseau d'intervention auprès des enfants et ses processus, comme les feuilles d'information sur l'intervention auprès des enfants.		◆	

Mesures (suite)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Assurer un financement aux praticiens francophones en Alberta afin qu'ils puissent avoir accès aux ressources ou aux possibilités de formation conçues par Triple P International et offertes en français.	◆	◆	◆
Améliorer l'accès des parents au nouveau cours en ligne Triple P – Pratique parentale positive, offert en français.		◆	
Traduire le sondage auprès des nouveaux participants (Upstart Participant Survey) pour les besoins du réseau des centres d'appui parental francophones (Francophone Parent Link Centre Network) et d'autres centres d'appui parentaux qui veulent rendre ce sondage accessible aux parents francophones.		◆	

Services sociaux et communautaires

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Accès Emploi
- Connexion Carrière
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)
- Réseau d'adaptation scolaire
- Intervenants qui offrent des programmes d'établissement aux francophones de l'Alberta

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Aider les personnes et les familles touchées par la violence familiale et l'intimidation en faisant la promotion et en assurant la distribution des ressources existantes en français dans le site Web du gouvernement et en misant sur une collaboration continue avec les fournisseurs de services de la francophonie.	◆	◆	◆

Mesures (suite)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Promouvoir le répertoire de documents d'information et de ressources en français portant sur les carrières, l'apprentissage et l'emploi, pour aider les jeunes et les étudiants, les nouveaux employés et les jeunes travailleurs, ainsi que les nouveaux arrivants d'expression française au Canada.	◆	◆	◆

Transports

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et ses bureaux régionaux
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Initiative prioritaire pour 2018-2021

Mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Identifier des ressources éducatives d'appui produites par le ministère des Transports de l'Alberta, les faire traduire, et promouvoir leurs versions françaises.	◆	◆	◆

Travail

Intervenants clés de la francophonie

- Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)
- Intervenants qui offrent des programmes liés à l'établissement, à l'emploi, à la formation et à l'entrepreneuriat aux francophones de l'Alberta

Initiatives prioritaires pour 2018-2021

Mesures	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Améliorer la prestation des services d'établissement en français offerts aux nouveaux arrivants francophones.	◆	◆	◆
Fournir des services d'emploi et de formation en français et en anglais dans les communautés francophones de l'Alberta.		◆	◆
Identifier des ressources importantes pour les employeurs et les travailleurs, les faire traduire et promouvoir leurs versions françaises.			◆